

OUVRIER D'ENTRETIEN RESEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Rubriques principales :

Missions du poste :

- Assurer l'entretien des réseaux d'eau usées et d'eau potable.
- Détecter les dysfonctionnements et les réparations sur le réseau et les installations du domaine public.
- Assurer la surveillance et la maintenance des postes de refoulement.
- Assurer des tâches courantes, l'entretien du matériel et des équipements.

Activités et tâches principales du poste :

• Assurer l'entretien des réseaux d'eau usées et d'eau potable :

- Définir la fréquence et organiser l'entretien du réseau à charge.
- Prendre l'initiative d'une intervention curative et préventive de premier degré.
- Effectuer les réparations de premier niveau.
- Organiser le travail des entreprises qui interviennent sur le réseau et rendre compte au responsable des services techniques. Suivre et programmer les chantiers de réparation et de renouvellement (vannes, robinets, canalisations...).
- Mettre à jour les plans de réseaux.

• Détecter les dysfonctionnements et les réparations sur le réseau et les installations du domaine public :

- Assurer la mise en sécurité des chantiers et informer les usagers des travaux en cours.
- Réaliser des interventions de renouvellement de compteurs et des accessoires de branchement, relever les compteurs, gérer les réservoirs et les autres ouvrages d'eau et d'assainissement de la commune.
- Interpréter les mesures de débit entrée/sortie du réseau pour déterminer les zones présentant des fuites. Identifier les fuites et leurs origines.

• Assurer la surveillance et la maintenance des postes de refoulement :

- Assurer la maintenance des équipements et la réalisation de petits entretiens.
- Réaliser des réparations élémentaires sur les ouvrages et matériels de traitement.
- Participer à la réflexion sur les améliorations et optimisations des ouvrages et programmer les travaux.

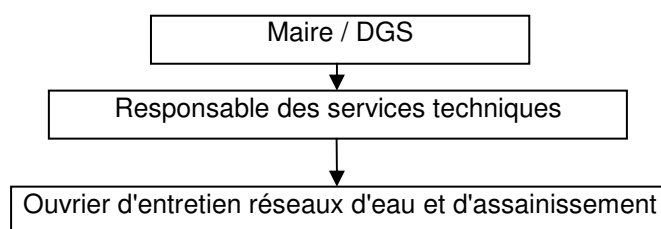
• Assurer des tâches courantes, l'entretien du matériel et des équipements :

- Entretien de la station d'épuration.
- Détecter les dysfonctionnements du matériel et alerter le responsable des services techniques en cas d'anomalie.
- Assurer la propreté des véhicules, des outils et équipements utilisés.
- Gestion administrative:

Utiliser les outils informatiques pour la saisie des travaux réalisés et mettre à jour les plans de réseaux.

Réaliser le compte rendu quotidien des interventions sur support normalisé.

Positionnement hiérarchique :



Relations fonctionnelles :

• En interne :

Contact quotidien avec le responsable des services techniques qui donne les consignes, transmet les plannings hebdomadaires et quotidiens et traite les problèmes fonctionnels.
Collaboration avec les autres services techniques de la commune (service espaces vert et service voirie).

• En externe :

Relations directes avec les usagers dans le cadre de travaux réalisés en limite ou dans les propriétés privées.
Relations ponctuelles avec les entreprises intervenantes et autres prestataires de services.
Collaboration avec les services de l'Etat (DDTM) et du conseil général.

Exigences requises :

• Formation et qualifications à acquérir :

Bac pro- BEP métiers de l'eau.
Permis B et C exigés.
Habilitation électrique.

• Compétences techniques à acquérir :

Connaître l'environnement de la collectivité.
Maîtrise des techniques de base d'intervention des différents métiers des travaux publics.
Connaître l'hydraulique générale et le fonctionnement du traitement des eaux.
Connaissance approfondie du fonctionnement des réseaux et ouvrages d'eau et d'assainissement.
Connaître les techniques de pose de canalisations et de pièces présentes sur un réseau d'eau.
Savoir lire et comprendre une notice, un plan et une consigne de sécurité.
Connaître les différents types de fonctionnement des outillages et matériels mis à disposition et les équipements de protection associés.
Connaître les modalités d'utilisation des matériels et produits.
Connaître les règles spécifiques d'entretien de certains équipements et matériaux.
Connaître les règles de base de sécurité.
Respecter les procédures d'hygiène et de sécurité.
Savoir utiliser les logiciels, outils informatiques et outils bureautiques standard.
Connaître les règles de signalisation des chantiers.

• Compétences relationnelles :

Aimer le travail de terrain.
Etre courtois et respectueux de la hiérarchie.
Etre autonome et réactif.
Savoir organiser son travail et faire preuve d'initiatives.
Etre efficace et consciencieux.
Savoir travailler en équipe.
Discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve.
Sens du service public.

Cadre statutaire accessible :

Catégorie : C

Filière : Technique

Cadre d'emplois : Adjoints techniques territoriaux

Moyens mis à disposition :

- Matériel pour la relève de compteurs.
- Outillage pour les petits travaux et matériel de chantier lourd (hydrocureur, tracto-pelle, véhicule poids lourds, etc...).
- Equipement de protection individuelle adapté (*voir le guide élaboré par le service Santé, sécurité au travail du Centre de Gestion accessible sur internet*)
- Véhicule de service
- Appareil de détection de canalisation et de fuites.
- Véhicule et local technique.

Conditions et contraintes d'exercice :

- Assurer des astreintes (une semaine par mois).
- Peut être amené à intervenir les week-ends et jours fériés en cas d'urgence.
- Travail en extérieur par tous les temps.
- Nombreux déplacements sur le réseau.
- Port de charges lourdes et manipulation de réactifs chimiques dangereux.
- Risques biologique (*vaccination contre la leptospirose recommandée*)
- Risques liés à la présence potentielle de gaz toxiques ou explosifs.
- Conditions d'hygiène parfois difficiles.

"Les autorités territoriales sont chargées de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité" (Article 2-1 du Décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié).

Les risques liés aux activités du poste ainsi que les équipements de protection individuelle sont explicités ci-dessus. Les besoins en formation spécifiques sont identifiés dans le parcours de formation ci-après.

L'ensemble des consignes de sécurité et de prévention des risques est repris dans le document " Exemple de fiche pour l'accueil et la formation santé - sécurité de tout nouvel agent ".

Parcours de formation

RAPPEL IMPORTANT : Le parcours proposé est à titre indicatif. Il devra être travaillé en concertation avec le jeune, le tuteur et l'autorité territoriale.

Il a pour objectif de contribuer à ce que :

- la collectivité puisse avoir un personnel qualifié en fin de contrat.
 - le jeune en emploi d'avenir soit accompagné dans son insertion professionnelle et donc préparé à un métier de la Fonction Publique Territoriale.
- Parcours de formation et de pré-qualification à individualiser en fonction des besoins du jeune en emploi d'avenir :

Phases prévues dans le dossier de suivi et d'engagement	Nature des formations	Intitulé des formations ¹
Phase d'intégration (3 premiers mois)	- Actions de remise à niveau/remobilisation	-Formation d'adaptation à la Fonction Publique Territoriale (2 jours)
	- Acquisition des savoirs de base (<i>mathématiques, français, informatique, expression orale...</i>)	-Découvrir l'informatique et l'environnement Windows (4 jours) -Lecture de plans : notions de base (2 jours)
	- Adaptation au poste de travail/compétences fondamentales	-Réglementation en matière d'eau et d'assainissement (3 jours) -Orea – les réseaux d'eau potable et les branchements (3 jours) -Orea – recherches de fuites en réseau d'eau potable (4 jours) -Signalisation temporaire des chantiers sur la voirie (2 jours)
Phase de stabilisation	- Acquisition de nouvelles compétences/formation de professionnalisation	-Orea – entretien et désinfection des réseaux et ouvrages d'eau potable (5 jours) -Orea – entretien des réseaux d'assainissement et hydrocurage (5 jours) -Orea – exploitation des compteurs d'eau (3,5 jours) -Habilitation électrique (2 jours)
Phase de consolidation	- Formation pré-qualifiante ou qualifiante	-Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES) -Permis C -CAP constructeur de canalisation en travaux publics (formation continue) -Titre Professionnel constructeur professionnel en voirie et réseaux (AFPA) -Préparation au concours d'adjoint technique territorial

¹ Formations courtes dispensées par le CNFPT Aquitaine



- Scénario possible de réussite et d'intégration :

A L'ISSUE DU CONTRAT, L'EMPLOI D'AVENIR PEUT PERMETTRE AU BENEFICIAIRE DE :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| - atteindre le niveau de formation de | Niveau V (CAP – Titre Professionnel) |
| - envisager l'accès au cadre statutaire de | Adjoint technique territorial |

Réalisée le :

Mise à jour le :